

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices, annonces et titulaires. — II Poésie de Léon XIII, aux vierges consacrées à Dieu. — III Profession religieuse. — IV L'Ave Maria, notice historique. — V Examens pour le brevet d'enseignement. — VI Le martyre du R. P. Victoria. — VII La mort de Bossuet, racontée par Mgr l'évêque d'Orléans. — VIII La dévotion à Marie d'une admirable enfant, morte à l'âge de quatre ans. — IX Décision de la congrégation des indulgences. — X Cause du Père Damien, l'apôtre des lépreux. — XI Le courrier du livre. — XII Chapelle de la réparation. — XIII Deux conversions. — XIV Aux prières. — XV Ordo des fidèles.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche, le 7.* — A 8 heures, confirmation suivie de la messe.

Mercredi, le 10. — A 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs vivants de l'archevêché.

Académie Saint-Antoine. — *Samedi, le 6.* — A 7 heures, confirmation.

Sainte-Cunegonde. — *Samedi, le 6.* — A 2 heures, confirmation.

Saint-Gregoire-le-Thaumaturge. — *Dimanche, le 7.* — A 7.30 heures du soir, confirmation.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 7. — On annonce les Rogations et la fête de l'Ascension.

N. B. — Mgr l'archevêque de Montréal ordonne que les prières fériales soient célébrées, lundi, mardi et mercredi, dans toutes les églises paroissiales de son diocèse, sans en excepter ce les de la ville.

J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL


Les titulaires autres que la Sainte-Trinité et le Saint-Sacrement, qui tombent entre le 22 mai et le 10 juin, n'auront, cette année, leur solennité que le 11 juin.

Dimanche, le 21 mai. — Fête titulaire du Saint-Esprit.

J. S.

POESIE DE LEON XIII

AUX VIERGES CONSACRÉES A DIEU

 E journal italien *le Palestra del Clero* a publié, dans son numéro du 9 mars dernier, une nouvelle poésie de Léon XIII dédiée aux vierges consacrées à Dieu. Elle a été imprimée pour la première fois à l'occasion de l'heureux jour du quatre-vingt-neuvième anniversaire du Souverain-Pontife. Nous la reproduisons ici à l'intention de nos communautés religieuses, en la faisant suivre d'une traduction littéraire. Ces paroles si belles et si tendres du Père suprême ne pourront que les reconforter et les réjouir.


In Virgines Deo devotas

Christus adest ; dulcique suas vos nomine sponsas.
 Dicere Christus amat, sancto sibi fœdere junctas.
 Is, procul a strepitu, fida statione quietam,
 Insonem vobis tribuit traducere vitam ;
 Vos ibi, ceu sento fragrantia lilia campo,
 Floretis, large donis cœlestibus auctæ.
 Instruat insidias Satan, artesque malignas,
 Terreat objecta dubias formidine mentes ;
 Præsens e caelo properat succurrere Jesus ;
 Ad pugnam trepidas divino robore firmat.
 Tum vos Ipse novo ferventius ardet amore :
 Intima recludit sacri penetralia Cordis,
 Mira demulcens animos dulcedine. — Tandem
 Emensas cursum feliciter atque fideles,
 Dum jam mors instat, festivus et ore benigno
 Obvius occurrens, supremo munere donat ;
 Et tristi exilio cœlestibus inserit oris,
 Æternumque jubet divina luce beari.

LEO XIII

Voici la trad
 de piété et la g

« Le Christ
 depuis que des
 jamais. Loin
 pure s'écoulât
 odorants dans
 avec abondanc
 ses embûches ;
 terreur et le t
 Jésus se hâte d
 lée il commun
 Vous enflam
 vous ouvre les
 inquiétudes et
 votre course ac
 de la mort, ce
 de bonté, il vi
 récompense. D
 ges célestes et
 la contemplati

 L'Hôpital-
 vicaire
 Sœurs :
 Blakely—Sca
 et Perrier.
 La messe a é
 Saint-Joseph, et
 chapelain des S


Voici la traduction, où l'on n'a pu faire passer tout le parfum de piété et la grâce exquise du texte original :

Aux vierges consacrées à Dieu

« Le Christ est là ; vous appelant de ce doux nom « d'épouses, » depuis que des engagement sacrés vous ont unies à lui pour jamais. Loin du bruit, l'Époux divin a voulu que votre vie pure s'écoulât dans un abri calme et sûr. Là, comme des lis odorants dans un champ bien clos, vous fleurirez, enrichies avec abondance des dons célestes. Que Satan dresse maintenant ses embûches ; qu'il essaie, avec un art perfide, de jeter la terreur et le trouble dans vos âmes inquiètes ; du haut du ciel Jésus se hâte d'accourir à votre aide ; à votre faiblesse ébranlée il communique les énergies divines pour les saints combats. Vous enflammant alors d'un nouveau et plus fervent amour, il vous ouvre les replis intimes de son Cœur sacré, calmant vos inquiétudes et vos effrois avec sa merveilleuse douceur. Enfin, votre course achevée dans une fidélité sans trêve, à l'approche de la mort, comme en un jour de fête et le visage rayonnant de bonté, il vient au-devant de vous, apportant la suprême récompense. De ce triste lieu d'exil, il vous introduit aux rives célestes et vous fait une loi de vivre à jamais ravies, dans la contemplation des divines splendeurs. »

LEON XIII.

Profession religieuse

 L'Hôpital-Général de Montréal, le 2 mai, Mgr Z. Racicot, vicaire général, a admis à la profession religieuse les

Sœurs :

Blakely—Scanell, Carey, Aubertin—St-Roch, Ethier—Boyer et Perrier.

La messe a été dite par M. l'abbé L.-N. Dubuc, vicaire à Saint-Joseph, et le sermon a été donné par M. l'abbé L. Dubuc, chapelain des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

L'AVE MARIA

Notice historique

TOUT le monde sait que l'*Ave Maria* se compose de deux parties distinctes, d'origine différente.

La première, celle à laquelle convient proprement le nom de salutation, se trouve textuellement, sauf les noms de Marie et de Jésus, dans l'évangile de saint Luc. Elle a été formée par la réunion des paroles de l'archange Gabriel : « Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes » (I, 28), et de celles de sainte Elizabeth : « Le fruit de vos entrailles est béni » (I, 42) (2).

La seconde partie : « Sainte Marie, etc. », ne provient *originariement* ni du texte sacré ni d'aucun document officiel ecclésiastique ; elle est l'expression et comme le produit spontané de la dévotion des chrétiens envers la Mère de Dieu.

L'origine de cette seconde partie est même bien plus récente qu'on ne le pense communément. On croyait généralement au XVII^e siècle, et même auparavant, que l'intégralité de la Salutation angélique remontait au concile d'Ephèse. Les savants eux-mêmes partageaient ce sentiment, parce que personne n'avait encore soumis cette question à un examen scientifique.

En 1685, Mabillon mit sérieusement en doute l'opinion reçue. Il n'avait rencontré nulle part la seconde partie de l'*Ave Maria*, ni manuscrite ni imprimée, avant l'année 1500.

D'autres savants, poursuivant les recherches de Mabillon, sont arrivés à peu près aux mêmes résultats, au moins pour l'ensemble.

Ce qui complique l'histoire de cette partie de l'*Ave Maria*, c'est qu'elle n'a pas progressé partout simultanément et de la même manière. Elle s'est formée graduellement par l'addition successive de ses divers éléments ; mais ces accroissements suivaient une marche différente et plus ou moins lente selon les pays ou les ordres religieux, tel mot étant adopté avant tel autre dans un endroit, tandis que, ailleurs, l'introduction de

ces mots suivirent ainsi une progression graduelle : quelques-unes progressives :

1^o Sancta Maria
2^o Sancta Maria
3^o Sancta Maria
omnibus peccatis
4^o Sancta Maria
Amen.

5^o Sancta Maria
semper. Amen.

6^o Sancta Maria
7^o Sancta Maria
nostræ.

8^o Sancta Maria
in horâ mortis.

Ce travail de l'antérieur, par exemple dans le siècle, jusqu'au dix-huitième siècle, trois cents ans qu'elle a encore

On voit, d'après ce qui est dit, dans l'histoire de la dévotion religieuse, et d'Elizabeth le mot déjà été ajouté à l'usage des fidèles séculiers ; l'Eglise que le pape saint Pie III a publiées en 1568, Trente. Elles furent de la prière publique

ces mots suivait un ordre chronologique inverse. On vit paraître ainsi une multitude de formules ; nous en reproduisons quelques-unes pour donner une idée de cette formation progressive :

1o *Sancta Maria, ora pro nobis peccatoribus. Amen.*

2o *Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis peccatoribus. Amen.*

3o *Sancta Maria, mater Dei et Domini Jesu, ora pro me et pro omnibus peccatoribus.*

4o *Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis miseris peccatoribus. Amen.*

5o *Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et semper. Amen.*

6o *Sancta Maria, mater Dei ora pro nobis nunc et in horâ mortis.*

7o *Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis nunc et in horâ mortis nostræ.*

8o *Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in horâ mortis nostræ. Amen.*

Ce travail de formation, ébauché déjà par quelques traits antérieurs, paraît s'être accompli dans le courant — et principalement dans le second et le troisième quart — du XVII^e siècle, jusqu'au pontificat de saint Pie V. Il y a donc plus de trois cents ans que cette prière a reçu sa forme complète, celle qu'elle a encore présentement.

On voit, d'après cet historique, comment il faut entendre ce qui est dit, dans les cathéchismes et dans les livres d'instruction religieuse, que l'Eglise a ajouté à la salutation de l'ange et d'Elisabeth les paroles : « Sainte Marie, etc. ». Elles y avaient déjà été ajoutées d'une manière plus ou moins complète, par l'usage des fidèles, de certains ordres religieux et du clergé séculier ; l'Eglise leur donna une consécration officielle lorsque le pape saint Pie V les introduisit, conjointement avec celles de la double salutation, dans le bréviaire réformé qu'il publia en 1568, conformément au vœu émis par le concile de Trente. Elles firent dès lors partie de la liturgie catholique et de la prière publique de l'Eglise.

EXAMENS

Pour le brevet d'enseignement

A la dernière réunion du Bureau central des Examineurs catholiques, tenue à Québec le 27 avril, il a été décidé que les examens des aspirants aux différents brevets d'enseignement commenceront, dans toute la Province, mardi le 27 juin prochain.

LE MARTYRE DU R. P. VICTORIN

A Chine vient de faire encore un martyr. Le R. P. Victorin, franciscain belge, a été massacré, en haine de la foi, dans la Mission du Houpé méridional. La veille même de sa mort, il écrivait à sa pieuse mère une lettre admirable et des plus touchantes.

Les Missions catholiques nous apportent les tragiques détails envoyés par les compagnons d'apostolat du martyr, les RR. PP. Polydore et Cassien :

C'était le 5 décembre dernier. Le missionnaire venait de tomber aux mains des brigands.

Aussitôt on lui arrache ses habits, on lui lie les mains et, comme il avait les pieds tout contusionnés, on l'emporte à Houang-pé-chan. Il y arriva à 7 heures du matin. Dès qu'on le vit, ce fut une clameur horrible, des cris de rage. On le frappa de coups de bambou, puis on l'emmena à Che-keou-chan, où son agonie dura six jours.

Les mauvais traitements qu'il a subis doivent avoir été effroyables ; cinq jours il resta suspendu à un arbre par les mains liées ensemble. On le piquait, on le tenaillait avec des fers rougis au feu. Aux souffrances du corps s'ajoutaient celles de l'âme : il vit torturer et égorger huit de ses chers néophytes.

Enfin, le 11 décembre, le P. Victorin fut décapité ; chaque chef voulut le frapper, et ce ne fut qu'au dix-septième coup que la tête roula par terre. Ces tigres se mirent à étancher leur soif diabolique en buvant tout le sang de leur victime. La tête fut exposée, puis

traînée dans
cervelle mar
ventre jusqu'
mons. On d
brigands par

Quelques
Itchang. Au
che au mand
Celui-ci répo

« Le Père
dépêche, il d

« Le Père
mort violent

Le 6 décen
sacre eut lieu

volonté, il au
keou-chan il

Le 23 jan
Tong-jo-wang

rait porter à
d'abord exam

cultés : c'est
France à Ha

En attenda
Abominable l

des malédicti

— Ah ! s'é
diable d'Occid

soupe. Oui, n
à Itchang !

Voilà des s
être civilisé.

mort, et ce pe

Le jeudi 26
roi, de donne

l'examen du c
qu'un mort en
un lieu hors c
wang.

traînée dans la boue ; le crâne fut fracassé à coup de massue, et la cervelle mangée. Avec une hâche on ouvrit le corps depuis le bas-ventre jusqu'au cou, afin de pouvoir en extraire le cœur et les poumons. On découpa la partie supérieure de la cuisse gauche et les brigands partagèrent la chair entre eux.

Quelques chrétiens de Che-keou-chan apportèrent la nouvelle à Itchang. Aussitôt le grand mandarin de cette ville envoya une dépêche au mandarin de Pa-tong pour lui demander des explications. Celui-ci répondit :

« Le Père a été pris, mais il est encore vivant. » Dans une seconde dépêche, il disait :

« Le Père est mort ; mais je ne sais si c'est de mort naturelle ou de mort violente. »

Le 6 décembre, il avait reçu ordre de le protéger, et, le 11, le massacre eut lieu. Durant cinq jours, s'il avait eu un peu de bonne volonté, il aurait facilement pu intervenir, car de Pa-tong à Che-keou-chan il n'y avait que quatre jours de marche.

Le 23 janvier, le mandarin d'Itchang nous écrivit que le corps de *Tong-jo-wang* (nom chinois du P. Victorin) était arrivé, qu'on le pourrait porter à l'Eglise et l'ensevelir. Nous répondîmes qu'il fallait d'abord examiner le corps en présence du mandarin. Il fut des difficultés : c'est pourquoi nous avertîmes alors M. Dautremer, consul de France à Han-Keou.

En attendant, on avait placé le cercueil sur la rive du fleuve. Abominable barbarie des Chinois : ils se mirent à le piétiner, à vomir des malédictions et des sarcasmes contre le pauvre martyr !

— Ah ! s'écriaient-ils, qu'on a bien fait de manger la chair de ce diable d'Occident ! Il faut encore prendre ses os et en faire de la soupe. Oui, nous voulons à notre tour manger de la chair européenne à Itchang !

Voilà des scènes qui se passent dans le Céleste Empire qu'on dit être civilisé. Voilà comment on traite les Européens même après la mort, et ce peuple ose se vanter d'avoir du respect pour les défunts !

Le jeudi 26 janvier, le mandarin fut forcé, par un ordre du viceroi, de donner un endroit convenable pour faire la constatation et l'examen du corps. Les Chinois, par superstition, ne permettent pas qu'un mort entre dans l'enceinte des villes : ainsi, il fallait chercher un lieu hors des murs. Le mandarin indiqua la pagode de *Lodg-wang*.

nt
Examinateurs
il a été décidé
rets d'enseigne-
ardi le 27 juin

VICTORIN

martyr. Le R. P.
sacré, en haine
méridional. La
mère une lettre

ragiques détails
tyr, les RR. PP.

ait de tomber aux

mains et, comme
Houang-pé-chan.
rit, ce fut une cla-
cours de bambou,
lura six jours.

ir été effroyables ;
s liées ensemble.
gis au feu. Aux
: il vit torturer et

pité ; chaque chef
e coup que la tête
sur soif diabolique
fut exposée, puis

A l'ouverture du cercueil, la vue de cette tête ensanglantée, de cette poitrine ouverte, de ce corps tout couvert de blessures, nous perça le cœur.

Le mandarin, lui, resta dur comme une pierre, sans laisser voir la moindre émotion et sans dire un seul mot.

Le corps fut revêtu des ornements sacerdotaux, puis placé dans un beau cercueil. Les Frères avaient à la hâte changé la pagode en chapelle ardente.

C'est là que repose en paix notre bien-aimé confrère.

Le sacrifice de sa vie, que le P. Victorin a fait si généreusement, vaudra, nous l'espérons, à sa chère mission du Hou-Pé des grâces de choix et un précieux accroissement de fidèles. *Sanguis martyrum, semen christianorum.*

Le R. P. Victorin (Jean Delbrouck), des Frères Mineurs, était en sa 29^e année. Il est né en Belgique, à Boirs, le 14 mai 1870 ; il était arrivé en Chine au mois de mars 1897.

LA MORT DE BOSSUET

Racontée par Mgr l'évêque d'Orléans

B PUISÉ par ses travaux prodigieux, Bossuet marchait vers la mort.

Il en avait trop fréquenté les avenues, il s'était trop souvent « comme penché sur les gouffres d'une autre vie » pour que l'événement le prit au dépourvu. Mais il était trop loyal et trop clairvoyant aussi, surtout il avait trop le sentiment des responsabilités de son existence et de sa charge pour qu'il se trouvât parfaitement calme et insensible à l'heure suprême.

Il faudrait lire sur ce sujet toute la relation de l'abbé de Saint-André.

Nous y apprendrions la science des sciences, celle de bien mourir.

Emporté jusqu'à la fin par la force même de son génie,

l'évêque de
et simples
Lettres et de
Saintes disc
coup, tomba

C'est à la
cipes de la f
deux mains
je ne puis cr
fiance en voi
mains que
retour sur m
Dieu, qu'on
vous on espè

« Plus de
nonça ces pa

Au milieu
comme le ray

Il se fit lire
Il ne se rass
toute ma con
ce qu'il nous
laquelle on y

L'acceptati
« Qu'elle soit
bien donner d
forces, je les e

Chaque soir
dif venait le v
Deus meus, res
moi. — C'éta
ments.

Il continuai
saint Augustin

Le 17 mars
voulut recevo
l'habilla entièr

l'évêque de Meaux ne se contentait point des formules salutaires et simples de l'Espérance ; il se faisait lire les passages des Lettres et des Docteurs qui traitent de la prédestination, en Saintes discutait avec ces familiers, puis s'arrêtant tout d'un coup, tombait absorbé dans quelque longue méditation.

C'est à la suite de ces tête-à-tête de sa pensée avec les principes de la foi chrétienne qu'il se levait brusquement et, les deux mains étendues vers le ciel, s'écriait : « Non, mon Dieu, je ne puis croire que vous m'avez donné inutilement cette confiance en votre bonté. Mon salut est infiniment mieux entre vos mains que dans les miennes. Je veux m'abandonner sans retour sur moi-même, car on ne peut se voir sans vous, mon Dieu, qu'on ne tombe dans une espèce de désespoir ; mais avec vous on espère. »

« Plus de cent fois, témoigne l'abbé de Saint-André, il prononça ces paroles jusqu'à la fin de sa maladie. »

Au milieu de ces luttes d'âme, l'évangile était son soutien et comme le rayon de soleil qui l'éclairait et le réchauffait.

Il se fit lire plus de soixante fois l'évangile selon saint Jean. Il ne se rassasiait pas des chapitres VI, XVI, XVII : « Voici toute ma consolation, disait-il ; il faut bien remercier Dieu de ce qu'il nous donne une telle consolation dans nos maux, sans laquelle on y succomberait. »

L'acceptation de la volonté de Dieu lui était habituelle. « Qu'elle soit faite, je suis tout résolu à la mort. Dieu saura bien donner des défenseurs à son Eglise. S'il me rend mes forces, je les emploierai au travail. »

Chaque soir presque il s'endormait, lorsque un sommeil tardif venait le visiter, dans la récitation du psaume XXI : *Deus, Deus meus, respice in me.* — Mon Dieu, ô mon Dieu, regardez-moi. — C'était, d'après lui, le psaume des suprêmes moments.

Il continuait de faire sa lecture spirituelle dans la Vie de saint Augustin, par Tillemont.

Le 17 mars de cette année 1704 était le Lundi Saint. Bossuet voulut recevoir la Communion en Viatique. « Il se leva, on l'habilla entièrement, dit l'abbé Le Dieu. Le vicaire de Saint-

Roch reçut sa confession et monta à l'autel, pour célébrer la messe. »

Nous pouvons imaginer avec quelle gravité Bossuet l'entendit. Lorsque le Saint-Sacrifice fut achevé, il se mit à deux genoux. Et celui auquel Fénelon avait écrit : « Vous êtes un grand docteur » — celui dont Massillon dira : « Il ne lui a manqué que d'être né dans les premiers temps pour avoir été la lumière des conciles et l'âme des Pères assemblés, pour avoir dicté des canons et présidée à Nicée et à Ephèse » ; — celui qui avait naguère écrit à Pontchartrain « que l'essentiel du ministère épiscopal est de garder la foi... et que pour lui il y mettrait la tête, » celui-là, dis-je, récita à haute voix le symbole.

Puis il communia.

Son esprit par sa profession de foi avait adhéré au Christ et à l'Eglise ; son cœur et sa volonté par la communion adhéraient au principe de l'éternelle vie.

Il avait le droit de réciter son *Te Deum* : il le dit à haute voix ; sa maison épiscopale lui répondait. Puis il assista à une seconde messe d'action de grâce.

La préparation prochaine au dernier passage se compléta le 8 avril. Ce jour-là Bossuet se confessa de nouveau, toujours au vicaire de Saint-Roch, « l'esprit fort présent, dit son secrétaire, frappé de la crainte des jugements de Dieu, prononçant souvent avec une fermeté admirable : *Fiat voluntas tua, Adveniat regnum tuum*, docile comme la plus humble brebis du troupeau de l'Eglise ».

Enfin le 12 du même mois, vers quatre heures du matin, après trois heures d'un repos tranquille, l'abbé de Saint-André vit que les traits du grand malade s'altéraient, que son pouls n'existait presque plus. Il approcha des lèvres de Bossuet déjà entrées dans l'éternel silence un crucifix : un signe de la tête et de la main, un regard fut la réponse, puis deux ou trois soupirs assez légers, pas de convulsions, pas de lutte : c'était fini !



l'Es
noms de M

Dès le
d'une intell
stuteur tou

Elle n'a
priviliégiée
sainte Vier
image, et
sait sur ses
suspendue
son propre
pour la cou
bel amour :

Quand M
festations d
ment vers u
l'atteindre s
des baisers
ses pieds, e
ses que naî
avec sa mèr

Allait-elle
fleurs et d'e
maison, elle

Du reste,
ce qu'on m
reprendre ei

— Oh ! n
c'est son bie

LA DEVOTION A MARIE D'UNE ADMIRABLE ENFANT

Morte à l'âge de quatre ans



EST à Trévise, le 5 août de l'an 1880, que cette enfant bénie vit le jour ; son père s'appelait Antoine Miani, et sa mère Clémentine Marsoni. Au saint baptême, elle reçut les noms de Marie-Thérèse Clémentine.

Dès le berceau, Marie-Thérèse apparut si gracieuse, si éveillée et d'une intelligence si précoce, qu'elle ravissait et jetait même dans la stupeur tous ceux qui l'observaient.

Elle n'avait pas encore huit mois accomplis, que déjà cette enfant privilégiée donnait des signes extraordinaires d'affection pour la très sainte Vierge. Ses yeux vifs et brillants se fixaient sans cesse sur son image, et toujours un sourire plein d'un charme ingénu s'épanouissait sur ses lèvres enfantines. Une de ces images de Marie se trouvait suspendue à son berceau. Que faisait encore l'enfant ? Souvent, de son propre mouvement, elle s'efforçait de saisir la pieuse gravure pour la couvrir de caresses et de baisers. Le portrait de la Mère du bel amour avait pour elle un attrait mystérieux.

Quand Marie-Thérèse fut devenue un peu plus grande, les manifestations de sa tendresse redoublèrent. On la voyait courir fréquemment vers une statue de Marie. Là, elle s'arrêtait, et, ne pouvant l'atteindre sur son piédestal, elle lui envoyait du cœur et de la main, des baisers et des saluts. Plus souvent encore, elle s'agenouillait à ses pieds, et son âme alors s'épanchait en paroles d'amour aussi pieuses que naïves. La petite fille discourait avec la sainte Vierge comme avec sa mère.

Allait-elle ensuite en promenade, ses délices étaient de cueillir des fleurs et d'en former des petits bouquets ; puis, à peine rentrée à la maison, elle offrait à Marie ses guirlandes et son cœur.

Du reste, Marie-Thérèse donnait à la céleste Reine de son âme tout ce qu'on mettait dans ses mains de beau et de bon. L'engageait-on à reprendre ensuite son cadeau :

— Oh ! non, s'écriait-elle vivement, je l'ai donné à la Madone, c'est son bien.

A cette piété si précoce s'ajoutait dans l'esprit de cette enfant une avidité aussi extraordinaire de s'instruire des choses de la foi. Son attention ne se lassait jamais d'entendre parler de Dieu, de Jésus, de Marie, des anges et des saints. Chose merveilleuse, cette jeune prédestinée ne comptait pas plus de deux ans, et déjà la plus belle récompense qu'on pût donner à son amour était de lui raconter les souffrances de Jésus et de sa sainte Mère. En écoutant ces souffrances, son cœur s'attendrissait au point que souvent il fallait suspendre le récit. L'affectueuse enfant fondait en larmes.

Cette dévotion à la Passion du Sauveur était si profonde, que sur son lit de mort, un jour, comme on lui demandait :

— Marie, que désires-tu ?

Elle répondit de sa voix expirante :

— Racontez-moi le chemin de la croix ; mais parlez-moi surtout de Jésus rencontrant sa sainte Mère !

On l'entendait souvent chanter à sa façon les litanies de la Sainte Vierge et répéter sans jamais pouvoir se rassasier : *Sancta Maria, ora pro nobis !* Enfin, au dernier jour de sa vie, elle disait encore aux assistants :

— Chantez-moi le cantique qui commence par ces mots : *Laudate Mariam !*

Elle répétait sans cesse :

— Au ciel que nous serons heureux !

Et la candide enfant ajoutait en son naïf langage :

— Au ciel, quel plaisir de voir Marie, non pas comme maintenant peinte sur la toile, mais vivante !

Ses aspirations et ses désirs allaient bientôt se réaliser.

Marie-Thérèse, exempte jusque-là de toute infirmité, tomba subitement malade. Pour enrayer le mal, qui faisait des progrès rapides, on eut recours à toute espèce de remèdes pénibles. La petite patiente les accepta tous, même les plus répugnants, avec un courage qu'on eût admiré dans une personne adulte, mais qu'on peut appeler prodigieux dans une enfant de quatre ans. Ainsi lorsqu'il fallait prendre une de ces médecines si amères, elle disait d'elle-même :

— Laissez-moi d'abord faire le signe de la croix et réciter l'*Ave Maria*.

Cela fait, l'angélique mourante les avalait avec le plus grand calme.

Mais les
7 août 18

C'est fin

Ce furent
les memb
lit. Mais
aux lèvres

— Prié

De temp
sur son f
que les ass
entrefaites
bénédictio
elle baisa l

Après son

— Moi :

Et levan
bénit les p
ment. Ma
retrouver ;
nante que
festait la li

Enfin, un
culé inclin
ment sur le
ans et trois

Trente h
ginal ; il re
visage était
corps morte

On chant
raillés furer
terre pour s'
pour tous le

Mais les ressources de l'art ne devaient servir de rien, et le matin du 7 août 1884 les médecins durent avouer à la famille :

C'est fini, le mal est sans remède.

Ce furent alors des scènes à la fois déchirantes et sublimes. Tous les membres de la famille, tous les amis pleuraient près de son petit lit. Mais elle, toujours patiente, le visage serain et le doux sourire aux lèvres, disait :

— Priez, priez pour moi !

De temps en temps l'enfant traçait elle-même le signe de la croix sur son front ou sur son cœur et suivait attentivement les prières que les assistants récitaient autour de sa couche funèbre. Sur ces entrefaites survint le curé pour la bénir. Marie-Thérèse reçut cette bénédiction les mains jointes et dans l'attitude la plus pieuse ; puis elle baisa l'image de Marie que le prêtre approchait de ses lèvres. Après son départ la jeune mourante s'écria soudain :

— Moi aussi, je veux vous bénir !

Et levant sa petite main diaphane et tremblante, l'angélique enfant bénit les personnes présentes qui pleuraient d'émotion et de ravissement. Marie-Thérèse perdit peu après la parole pour ne plus la retrouver ; mais jusqu'au bout elle conserva cette intelligence étonnante que semblait illuminer un rayon de l'Esprit-Saint et que manifestait la limpidité du regard.

Enfin, un peu après minuit, le huitième jour d'août cet ange immaculé inclina doucement la tête, ferma les yeux et s'endormit pieusement sur le Cœur de Marie. La douce enfant ne comptait que quatre ans et trois jours.

Trente heures durant, on garda sur son lit funèbre son corps virginal ; il reposait gracieusement enveloppé de voiles blancs. Là, son visage était si charmant, si vermeil, qu'on eût dit un ange revêtu d'un corps mortel et plongé dans une extase d'amour.

On chanta pour Marie-Thérèse la *Messe des Anges* ; et ses funérailles furent aussi les funérailles d'un ange qui vient de quitter la terre pour s'envoler aux cieux. — Chère petite Marie, priez au ciel pour tous les enfants de l'Eglise et pour tous nos pieux lecteurs !

Le P. BALLERINI.

DECISION de la CONGREGATION des INDULGENCES

LE Souverain-Pontife a approuvé dernièrement des décisions de la Congrégation des Indulgences, relatives aux objets qui ont touché les saints Lieux de Palestine (1).

Les Franciscains, qui sont chargés de garder les sanctuaires de la Terre Sainte, avaient coutume de distribuer aux fidèles des objets pieux qui avaient touché les saints Lieux de Jérusalem et qui, par ce seul contact, recevaient les mêmes indulgences que les objets bénits par le Pape.

Le Ministre général de leur Ordre ayant demandé si les objets ainsi distribués devaient être assimilés aux objets indulgenciés qu'il est défendu de vendre, la Congrégation des indulgences a répondu que les objets qui ont touché les saints Lieux sont compris dans les décrets prescrivant de distribuer gratuitement les objets de piété enrichis d'indulgences (2). L'Eglise, en effet, ne veut pas qu'il y ait l'apparence de trafic dans la distribution des objets indulgenciés, et, dans le cas particulier, la Congrégation a refusé de faire une exception aux règles générales, malgré les raisons spéciales qu'on lui avait proposées.

On sait aussi que tous les objets indulgenciés perdent les indulgences qui y sont attachées, s'ils passent, par donation ou par toute autre voie, des mains du premier possesseur à celles d'autrui.

Le Ministre général des Franciscains avait demandé que les objets ayant touché les saints Lieux et ayant reçu les indulgences pussent récupérer ces indulgences, perdues par suite de donation ou de transmission de ces objets à d'autres personnes, à la condition qu'elles soient appliquées de nouveau par des prêtres qui auraient le pouvoir d'appliquer aux objets pieux les indulgences apostoliques. La Congrégation des Indulgences a refusé d'accéder à cette demande.

(1) Ces objets sont des croix, des couronnes et des chapelets ; il n'est pas fait mention d'autres. (Béringer, t. I, p. 348).

(2) La vente des croix et des chapelets dits de Jérusalem avait été déjà interdite, le 11 février 1722, à un habitant d'Augsbourg qui voulait seulement rentrer dans ses déboursés. (Béringer, t. I, p. 349).

LES évêques grégoriens demandent au P. Damien, Il y a dix ans, en 1889, sur un fleuve de 100 kilomètres S.-O. de la partie de l'archidiocèse de la charité, le P. Damien, membre de la Congrégation des apostoliques, avait sollicité l'autorisation de

A suite de la mort de M. B. de mai du Courrier de la bataille inédite de la bataille. Cette livraison sur Saint-Thomas de la Courrier de la bataille et partie de la livraison, outre la fin de l'année, est vendue à la fin de l'année pour \$2.00 par an. S'adresser à

CAUSE DU PERE DAMIEN

L'APOTRE DES LÉPREUX



LES évêques de Belgique, ayant pressenti la Sacrée Congrégation des Rites sur l'accueil qui serait fait à une demande d'introduction de la cause de béatification du P. Damien, en ont reçu une réponse favorable.

Il y a dix ans que le P. Damien est mort. C'est le 15 avril 1889, sur un flot perdu au milieu de l'Océan Pacifique, à 4,000 kilomètres S.-O. de San Francisco, l'ilot de Molokai, qui fait partie de l'archipel hawaïen, que mourut, en véritable martyr de la charité, le P. Damien de Venster, de nationalité belge, membre de la Congrégation française de Picpus, envoyé en 1863 prêcher l'Evangile dans ces régions. Amené par ses courses apostoliques à visiter en 1873 une nombreuse population de lépreux internés à Molokai par le gouvernement hawaïen, il avait sollicité de ses supérieurs et obtenu comme une grâce l'autorisation de ne les plus quitter.

LE COURRIER DU LIVRE

LA suite de l'histoire détaillée de la *Bataille de Châteauguay*, par M. Benjamin Sulte, est continuée dans la livraison de mai du *Courrier du Livre*. Elle est rehaussée par un plan inédit de la bataille fait par M. de Salaberry lui-même.

Cette livraison renferme aussi la suite des *Notes historiques sur Saint-Thomas de Montmagny*, par M. Raoul Renault.

Le *Courrier du Livre* est publié tous les mois, partie en français et partie en anglais, et renferme de 32 à 64 pages par livraison, outre des portraits, gravures et fac-similé, et forme à la fin de l'année un beau volume de 450 à 500 pages. Abonnement \$2.00 par année. Numéro spécimen sur demande.

S'adresser au directeur, M. Raoul Renault, Québec.

CHAPELLE DE LA REPARATION

LA Chapelle de la Réparation, Pointe-aux-Trembles, ouvrira le vendredi, 19 mai.

Pour les pèlerinages, on est prié d'avertir deux jours d'avance, 319 rue Sherbrooke.

Téléphone : No. 1026 Est ; de 9 heures à 12 30 heures, et de 1.30 heure à 6 heures du soir.

Communiqué.

DEUX CONVERSIONS

NOUS lisons dans la *Semaine Religieuse de Paris* :

M. Olin, ancien ministre des travaux publics sous le ministère Frère-Orban, et M. Denis, bourgmestre de Malines, (Belgique), ont eu l'un et l'autre le bonheur de se reconcilier avec l'Eglise.

La conversion de M. Olin a surtout causé une certaine émotion en Belgique, car c'est lui qui fut l'auteur des lois scolaires antireligieuses.

AUX PRIERES

Sr Marie de Saint-Gabriel, née Mathilde Jutras, cœur converse, des religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

Sr Marie-Rosalie Lefebvre-Paiement, des Sœurs Grises, décédée à l'Hôpital-Général, Montréal.

Mme Médéric Lafrenière, née Marie-Emma Paquet, décédée à Saint-Norbert.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 7. — Messe de S. Stanislas, M., double ; mém. et dernier Ev. du dim. — I vêpres de l'apparition de l'archange saint Michel, double majeur (du 8) ; mém. de S. Stanislas et du dim. J. S.